

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 14883

Numéro SIREN : 414 294 157

Nom ou dénomination : J E T - JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 29/05/2018 sous le numéro de dépôt 34063



20180340632016

DATE DEPOT : 29/05/2018

N° DE DEPOT : 34063

N° GESTION : 1997B14883

N° SIREN : 414294157

DENOMINATION : J E T - JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS

ADRESSE : 17 impasse Raffet 75016 Paris

MILLESIME : 2016

.

JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS

J E T

Société par Actions Simplifiées au capital de 50 000 euros
17, impasse Raffet – 75016 PARIS
RCS PARIS B 414 294 157

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

29 MAI 2018

Sous le N° :

3406 B.

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Monsieur Jérôme ELKOUBI, Président de la société,

A, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Compte de résultat

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons enregistré un chiffre d'affaires de 420 000 euros sans augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation a atteint quant à lui la somme de 420 000 euros.

En contre partie, nous avons supporté pour 117 294 euros de charges d'exploitation en hausse de 170.06 % par rapport à l'exercice précédent.

Nos opérations financières se sont soldées par un bénéfice de 67 395 euros contre une perte financière de 327 810 euros à la clôture de l'exercice précédent.

Nos opérations exceptionnelles se sont traduites par une perte de 7 330 euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus et d'une charge d'impôt sur les sociétés pour 51 447 euros, nous avons dégagé un bénéfice net comptable de 311 324 euros contre une perte nette comptable de 193 076 euros au titre de l'exercice précédent.



Bilan

A l'actif :

Notre actif immobilisé est constitué exclusivement d'immobilisations corporelles pour un montant brut de 1 040 236 euros, restant à amortir à hauteur de 1 039 483 euros.

L'actif circulant représentait à la clôture de l'exercice un total de 188 929 euros accusant une hausse globale de 111 500 euros par rapport à l'exercice précédent.

Au passif :

Le total des dettes représentait une somme de 386 387 euros à la clôture de l'exercice en hausse globale de 134 012 euros par rapport à l'exercice précédent.

L'état des dettes à moins d'un an d'échéance représentait quant à elle une somme de 95 516 euros.

Les capitaux propres s'élevaient au 31 décembre dernier à la somme de 1 084 660 euros pour un capital de 50 000 euros.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Depuis le 31 décembre 2016, date de clôture de l'exercice social, la société poursuit normalement son activité.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI

Nous n'avons aucun événement significatif à vous rapporter au titre de cette rubrique.

MONTANT DES CHARGES ET DEPENSES NON-DEDUCTIBLES (CGI 39-4 et 223 quater)

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charges de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

DIVIDENDES VERSES AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Conformément aux dispositions de l'article 47 de la loi du 12 juillet 1965, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.



CONVENTION VISEES A L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE

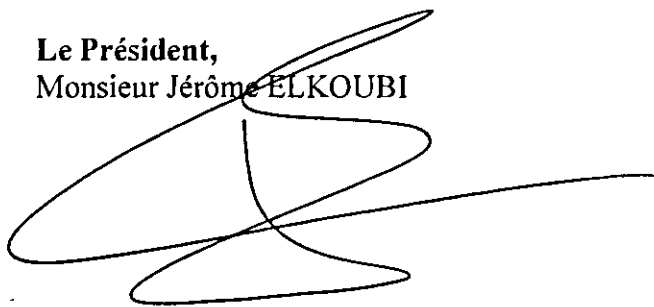
En application des dispositions de l'article L223-19 et suivant du Code de commerce, nous relatons les conventions intervenues au titre de l'exercice écoulé entre la société et l'associé unique qui doit être reportée sur le registre des décisions, à savoir :

Unique convention

La société « JEROME ELKOUBI TRANSACTION » a facturé à la société « JEROME ELKOUBI IMMOBILIER & INVESTSSEMENTS » des frais administratifs pour un montant annuel de 150 000 euros HT.

Nous pensons avoir ainsi relaté l'ensemble des éléments significatifs de l'exercice écoulé.

Le Président,
Monsieur Jérôme ELKOUBI

A large, stylized handwritten signature in black ink, overlapping the printed name 'Monsieur Jérôme ELKOUBI'.

J.E.T.
JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS

Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 euros
17, impasse Raffet – 75016 PARIS
414 294 157 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 26 JUIN 2017

L'an deux mille dix sept
Et le 26 juin,
Au siège social,

La SAS « JEROME ELKOUBI TRANSACTION », représentée par Monsieur Jérôme ELKOUBI

Propriétaire de la totalité des 500 parts de 100 euros composant le capital social de la société par Actions Simplifiée, Associé unique de ladite société.

Président et associé unique de ladite société,

I – A STATUER SUR LES QUESTIONS RELATIVES A :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes annuels de l'exercice Clos le 31 décembre 2016 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'il les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique prend acte, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 39-4 du Code général des Impôts, qu'aucune dépense non déductible de l'impôt sur les sociétés n'a été enregistrée au cours de l'exercice écoulé.



TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice net comptable 311 324,14 euros en totalité au crédit du compte « AUTRES RESERVES ».

Il prend acte qu'il n'a pas eu procédé aux distributions de dividendes sur les trois derniers exercices.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique déclare, conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de Commerce, qu'au cours de l'exercice, se sont poursuivies ou ont été passée, directement ou indirectement, la convention suivante entre la société et son Associé ou son Président :

La société a facturé à la société « JE2I » des frais administratifs pour un montant annuel de 150 000 euros H.T.

CINQUIEME DECISION

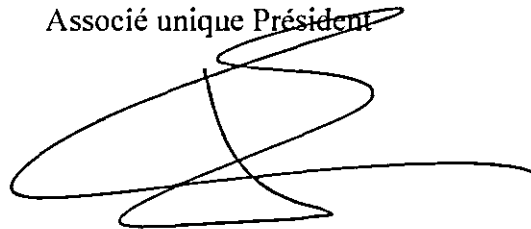
L'associé unique donne tous pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

SIXIEME DECISION

L'associé unique approuve toutes les mesures prises par le Président en vue de la présente assemblée, jusque et y compris la réunion qui s'achève.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique Président.

Monsieur Jérôme ELKOUBI
Associé unique Président



①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 17 IMPASSE RAFFET 75016 PARIS Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 4 1 4 2 9 4 1 5 7 0 0 0 5 5 Néant

				Exercice N en cours						
				3	2	1	2	0	1	6
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC						
	Frais de développement *	CX		CQ						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG						
	Fonds commercial (1)	AII		AI						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM						
	Terrains	AN		AO						
	Constructions	AP	24 616	ÂQ						24 616
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS						
	Autres immobilisations corporelles	AT	753	AU	753					
Immobilisations en cours	AV		AW							
Avances et acomptes	AX		AY							
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT						
	Autres participations	CU	39 955	CV						39 955
	Créances rattachées à des participations	CB	974 912	BC						974 912
	Autres titres immobilisés	BD		BE						
	Prêts	BF		BG						
Autres immobilisations financières *	BII		BI							
TOTAL (II)	BJ	1 040 236	BK	753					1 039 483	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
		En cours de production de biens	BN		BO					
		En cours de production de services	BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
		Marchandises	BT		BU					
	Avances et acomptes versés sur commandes	BY		BW						
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY					
		Autres créances (3)	BZ	4 441	CA					4 441
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE					
	Disponibilités	CF	381 946	CG					381 946	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI						
	TOTAL (III)	CJ	386 387	CK					386 387	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CV								
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM								
Écarts de conversion actif *	CN									
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 426 622	1A	753					1 425 870	

Revois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

certifié conforme
[Signature]

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise		SAS JÉRÔME ELKOUBI TRANSACTIONS		Néant <input type="checkbox"/>
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA		50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		718 335
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		311 324
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL		1 084 660
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		69 859
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		190 595
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		45 436
	Dettes fiscales et sociales	DY		36 320
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC		341 210
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		1 425 870
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		95 516	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

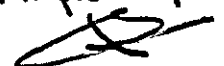
Certifié conforme

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/>	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	biens * services*	FD		FE	FF	
			FG	420 000	FH	FI	420 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	420 000	FK		FL	420 000
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	103 218
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	
	Salaires et traitements*					FY	7 200
	Charges sociales (10)					FZ	6 876
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA
			- dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD
	Autres charges (12)						GE
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	117 294
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	302 706
opérations en continu	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GII	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	76 938
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 480
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	78 388
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	10 993
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	10 993
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	67 395
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	370 101

(RENVOLS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

carh'p'te Capone


④ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Désignation de l'entreprise <u>SAS JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	1
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IHD	1
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIIE	7 332
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIIF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	IIIG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	IIII	7 332
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		IIJ	(7 330)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IIH	
Impôts sur les bénéfices * (X)		IIK	51 447
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		II L	498 389
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		II M	187 065
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		II N	311 324
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	II O	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	II Y	
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier * - Crédit - bail immobilier	II P	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	II Q	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	II J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	II K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	II X	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
DONS	7 240		
MAJORATIONS URSSAF	92		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

certifié conforme
D

5

IMMOBILISATIONS

(Ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise : SAS JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS										Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
								Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]			KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]			KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		[Dont Composants M2]			KP	24 616	KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX			
			Matériel de transport *			KY		KZ		LA			
			Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	753	LC		LD			
			Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	25 369	LO		LP			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
Autres participations					8U	791 226	8V		8W	223 641			
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières					IT		IU		IV				
TOTAL IV					LQ	791 226	LR		LS	223 641			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	816 595	OII		OJ	223 641			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou dévaluation par mise en équivalence			
						1				4			
						par virement de poste à poste		par cessation à des pertes ou succès hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		DO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	ID		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. de constructions					IS		MG	24 616	MII		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport					IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS	753	MT		MU
			Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
TOTAL III					IY		NG		NIH	25 369	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OQ		M7		OW	
	Autres participations					IO		OX		OY	1 014 867	OZ	
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV					I3		NJ		NK	1 014 867	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		OK		OL	1 040 236	OM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

 certifié conforme


5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD2017

Exercice N clos le 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: SAS JEROME ELKOCUBI TRANSACTIONSNéant

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col.1 - col.2) - col.5 (5)
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL


1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Certifié conforme




6

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise		SAS JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS										Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE		PF		PG		PH			
Terrains				PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	753	QM		QN		QO	753		
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT			
TOTAL III				QU	753	QV		QW		QX	753		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ON	753	OP		OQ		OR	753		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
TOTAL I													
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						
TOTAL II													
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO						
TOTAL IV													
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général des reprises (NP + NQ + NR)	NW			NY									
Total général des dotations (NS + NT + NU)													
Total général des reprises nettes (NW - NY)													
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *											
		Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations								SP			SR		


* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

certifié conforme


7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise SAS JEROME ELKOUBI TRANSACTIONS		Néant <input checked="" type="checkbox"/>			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	U	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TO	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
	- titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 de l'annexe III au CGI.					

certifié conforme


8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	974 912	UM		UN	974 912			
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (amortissement consommé) UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	41		41					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	4 400		4 400				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX				VT	979 353	VU	4 441	VV	974 912	
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
RENVIS	(1)	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VII	68 859		13 760		55 099			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	190 595					190 595			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	45 436		45 436						
Personnel et comptes rattachés		8C	873		873						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	5 681		5 681						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	18 407		18 407					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	11 359		11 359					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX				VY	341 210	VZ	95 516	245 694			
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	70 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 141	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

certifié conforme